



DROIT DES SOCIÉTÉS

Actualités des SARL, SA et SAS

Objectif

Les tensions entre associés majoritaires et minoritaires semblent avoir inspiré les lois et jurisprudences de l'année et demi écoulée. La réforme du régime des nullités en droit des sociétés (Ordonnance n° 2025-229 du 12 mars 2025) a ainsi modifié le rapport de force entre associés, tandis que la Cour de cassation a continué d'apporter des contributions majeures dans des conflits minoritaires/majoritaires : ainsi de la notion de contrôle d'un groupe de société (arrêts Vivendi), du régime procédural de l'abus du droit de vote, de la qualification d'abus de pouvoir dans un conseil d'administration, ou encore de l'exercice de l'action sociale ut singuli et de l'expertise de gestion. D'autres questions importantes ont aussi fait l'objet de décisions remarquables, telles l'application de la loi nouvelle à une société antérieure, la dangereuse qualification de dirigeant de fait pouvant toucher un délégataire de pouvoirs, les conditions d'adoption d'un dividende prélevé sur le report à nouveau / les réserves, ou la délicate conciliation ou contrariété entre statuts et pactes / acte extrastatutaire. La maîtrise de ces règles et solutions récentes du droit des sociétés à risque limité (non cotés), indispensable au spécialiste du contentieux, est tout aussi essentielle au juriste/avocat-conseil.

Thèmes abordés

SA ; SARL ; SAS ; conseil d'administration ; dirigeant ; statuts ; actes extrastatutaire ; contrôle ; variation du capital ; assemblée générale ; action ut singuli ; expertise de gestion ; loi dans le temps ; agrément ; abus ; contentieux sociétaire ; responsabilités civile et pénale.

Programme détaillé

14h00 - 14h10

Introduction

14h10 - 15h15

I. Maîtriser les règles et solutions transversales du droit des sociétés

- Appréhender la société en tant que personne morale : contrôle et responsabilité
- Identifier les conditions de mise en œuvre de la responsabilité des dirigeants
- Comprendre la notion d'intérêt social et identifier les différentes situations d'abus
- Maîtriser le régime de la nullité de la société et des décisions sociales

15h15 - 16h00

II. Maîtriser les règles de fonctionnement de la SARL

- Identifier le statut, les pouvoirs et la responsabilité des dirigeants
- Maîtriser les règles relatives aux

associés et à la prise des décisions collectives

- Identifier et exercer les droits individuels des associés

16h00 - 16h15

Pause

16h15 - 17h00

III. Maîtriser les règles de fonctionnement de la SA et de la SAS

- Identifier le statut, les pouvoirs et la responsabilité des dirigeants
- Maîtriser les règles relatives aux actionnaires et à la prise des décisions collectives
- Identifier les droits individuels des actionnaires et maîtriser les principales règles relatives aux valeurs mobilières

18h00

Fin de la formation



Conférence animée par

Nicolas Thomassin

Professeur agrégé
Université de Rennes

Tarif : 430 €



Date

6 novembre 2026
(14h00 - 18h00 en direct)



Durée

6 heures *

* 4 heures de webconférence
en direct + 2 heures facultatives
de validation des acquis à réaliser



Public

Avocats, Juristes



Niveau 3

Avancé : spécialistes et praticiens expérimentés



Lieu

À distance





PRO-BARREAU.COM
Formation juridique



DROIT DES SOCIÉTÉS

Actualités des SARL, SA et SAS

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
presentielles@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **430€ TTC**

Date : **le 6 novembre 2026 de 14h00 à 18h00**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Son inscription est définitive sous réserve du nombre de places disponibles. Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du

prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte par chèque bancaire ou virement. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Annulation

Toute annulation doit nous parvenir par écrit, au plus tard 20 jours calendaires avant le début de la formation pour obtenir son remboursement sans frais. Annulation entre 19 et 10 jours avant le stage : remboursement du prix, déduction faite d'une indemnité forfaitaire à titre de dédit de 10 % du prix de la formation. Annulation moins de 10 jours avant la formation : nous nous réservons le droit de facturer jusqu'à 100 % du prix à titre de dédit. Les remplacements de participants sont admis. Le nom et les

coordonnées du nouveau participant doivent nous être communiqués par écrit avant la formation. Par ailleurs, Pro-Barreau se réserve le droit d'ajourner une formation, si le nombre de participants prévu est inférieur à vingt. Dans ce cas, Pro-Barreau s'engage à prévenir immédiatement chaque participant, par écrit. Pro-Barreau se réserve le droit de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.



PRO-BARREAU
Formation juridique

3, rue de Nesle
75006 Paris

Tel. 01 56 81 00 30
Fax. 01 72 34 92 58

www.pro-barreau.com
presentielles@pro-barreau.com

Etablissement de Formation Professionnelle habilité à délivrer une Attestation Descriptive de Formation